

BULLETIN D'INSCRIPTION

n° DOSSARD

Retourner à

ANTOINET MICHEL, 1195 route de MONTCET 01660 VANDEINS

Renseignements: 04. 74. 30.28.61

Réservé à l'organisation

LA FOULÉE VANDENOISE: jeunes... 5, 400 KM ET 10 KMSAMEDI 15 MAI 2010

Nom et prénom:.....

Adresse:.....

Ville:.....Code postal:.....Pays:.....

Catégorie:.....Date de naissance:.....Sexe: F M Tél:.....

Licencié(e) FFA Numéro de licence :.....Club:..... Non Licencié(e)

Handisport Numéro licence :..... Non Licencié(e)

Autre ; (club ou Association):.....Numéro licence :.....

course des jeunes: 0,800 km : gratuit Catégories d'âges: 2001 à 2003 Départ à 15 heures

1,600 km : 2€ Catégories d'âges: 1999 à 2000 Départ à 15 heures

2,400 km : 2 € Catégories d'âges: 1997 à 1998 Départ à 15 heures

Course populaire 5km: 5 € Catégories d'âges: 1996 et avant Départ à 16 heures

Course des as 10 km: 8 € Catégories d'âges: 1994 et avant Départ à 17 heures

NB: Tout bulletin non accompagné du règlement ne sera pas pris en compte. Tout bulletin mal rédigé ne pourra donner lieu à contestation. Inscription et retrait du dossard le samedi 15 mai à partir de 13 heures (mairie de VANDEINS).

ATTENTION: La participation aux épreuves sportives organisées ou agréées par les fédérations sportives est subordonnée à la présentation d'une licence FFA, UNSS, FSGT, UFOLEP, FF TRIATHLON sportive portant attestation de la délivrance d'un **Certificat Médical** mentionnant l'absence de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, ou pour les autres licenciés ou non licenciés FFA auxquels ces compétitions sont ouvertes, à la présentation d'un certificat médical d'aptitude, **de moins de 1 an à la date de la course(article L23163 du code du sport)**, à la course à pied en compétition est exigé pour les autres fédérations et aux non licenciés.

En cas d'absence de certificat médical ou de licence ou d'autorisation du représentant légal pour les mineurs, aucun dossard ne sera délivré conformément à la loi n°84610 du 16 juillet 1984 art.L 3622.2.

DECHARGE DE RESPONSABILITES

«Je déclare avoir en ma possession un **certificat médical** établi par un médecin, de non contre-indication à la pratique de la course en compétition datant de moins d'un an au jour de la course et reconnais avoir pris connaissance du règlement de cette course».

Attention ne signez pas à la place du coureur, vous engageriez votre responsabilité.

Fait à Le.....

SIGNATURE obligatoire pour tous les coureurs majeurs

AUTORISATION DU REPRESENTANT LEGAL POUR LES MINEURS

«J'autorise mon fils ou ma fille à participer à la compétition et reconnais avoir pris connaissance du règlement de cette course et dégage la responsabilité des organisateurs en cas de défaillance physique de sa part».

Fait à..... Le.....

SIGNATURE obligatoire du représentant légal

Les photos prises au titre de la course seront éventuellement publiées sur notre site, sauf avis écrit contraire porté sur le présent bulletin : www.vandeins-comite-jeux.fr